

EUROPEAN MOBILITY WEEK

WWW.MOBILITEITSWOCH.LU

MOBILITY ACTIONS - HOW TO

#MOBILITYWEEK





À PROPOS DES MOBILITYACTIONS

Vous menez une action promouvant l'idée de la mobilité urbaine durable ? Nous voulons en savoir plus ! En enregistrant votre **MOBILITYACTION** sur ce site internet, vous pouvez prendre part à la campagne de la SEMAINE EUROPÉENNE DE LA **MOBILITÉ**. Une fois enregistrées, toutes les actions que vous réalisez pour promouvoir la mobilité urbaine durable s'afficheront dans notre liste des **MOBILITYACTIONS**. Vous avez décidé d'aller travailler à vélo avec vos voisins ? Employeur, vous prenez des actions concrètes pour encourager vos employés à utiliser les transports publics ? Nous souhaitons vous aider à partager votre histoire à succès. Tant que votre action promeut un changement de comportement en faveur d'une culture plus durable de la mobilité urbaine et revêt un caractère promotionnel plutôt que technique (les innovations techniques ne seront pas acceptées), vous êtes éligible. La liste complète des règles de participation figure sur la page relative aux critères d'éligibilité.

Comment ça marche ?

Il vous suffit de créer un profil et de remplir le formulaire en ligne. Parlez-nous de l'action promotionnelle que vous menez dans votre quartier, ville, localité, école, association ou entreprise.

Qu'est-ce que j'y gagne ?

Nous voulons vous aider à partager votre histoire à succès dans le monde. En rejoignant la campagne de la SEMAINE EUROPÉENNE DE LA **MOBILITÉ**, votre action promotionnelle s'intégrera non seulement à une campagne de bien plus vaste envergure, mais sera aussi accessible à tous les visiteurs de notre site internet. Pour accroître votre visibilité, vous pourrez utiliser le cachet de la campagne et le matériel promotionnel associé.



ENREGISTREZ VOTRE MOBILITYACTION

Critères d'éligibilité: Conditions

L'enregistrement d'actions de sensibilisation promouvant la mobilité urbaine durable est ouvert à toutes et à tous: groupes d'individus, ONG, partenaires sociaux, instituts de recherche / d'enseignement, autorités locales/nationales, institutions publiques et entreprises publiques / privées sont tous invités à se joindre à nous. Une **MOBILITYACTION** peut se limiter à une journée spécifique ou durer plusieurs semaines ou mois. Elle peut se tenir durant la SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ (16-22 septembre) ou à n'importe quel autre moment de l'année.

Chaque **MOBILITYACTION** doit répondre aux conditions suivantes :

- Le formulaire d'enregistrement doit être soumis dans un anglais clair et standard.
- L'action doit promouvoir un changement de comportement en faveur d'une culture plus durable de la mobilité urbaine.
- L'organisation promouvant l'action enregistrée ne peut être impliquée dans la réalisation ou la promotion de produits, d'actions ou d'événements susceptibles de nuire aux citoyens.
- L'action ne peut encourager un comportement illégal ou la désobéissance civile.
- Les participants doivent avoir 18 ans ou plus.



RÈGLES

Vous pourrez apposer le cachet de la SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ sur votre matériel promotionnel. Vous trouverez davantage de détails dans la boîte à outils.

Le droit de participer à la campagne de la SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ est octroyé aux actions en tant qu'entités elles-mêmes, et non aux institutions ou entreprises. En pratique, cela signifie que le matériel associé à la campagne ne peut être utilisé que sur les pages web promouvant l'action, et non sur chaque page du site internet d'une organisation. L'affiliation à la campagne ne peut d'aucune façon s'entendre comme une approbation de publicités, produits ou services commerciaux.

La décision du secrétariat européen est définitive. Le secrétariat européen se réserve par ailleurs le droit de rejeter un enregistrement qui ne répond pas aux exigences de la campagne. En soumettant un enregistrement, les participants acceptent ne pas disposer de moyens de recours juridiques pour contester la décision du secrétariat européen.

En enregistrant une action, les participants déclarent avoir lu et compris les règles de la campagne.





Eager to take a first step to your new mobility? It all starts here!
Visit the award-winning:
www.mobilityweek.eu

MORE INFORMATION

www.mobilityweek.eu
www.mobiliteitswoch.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Éditeur: Verkeïersverbond | Communauté des Transports - Établissement public
Adresse postale: B.P. 640 | L-2016 Luxembourg
Internet: www.verkeïersverbond.lu

Layout: Rose de Claire, design.
Photos: © iStock, Can Stock Photo, Verkeïersverbond
Impression: Imprimerie Centrale s.a., Luxembourg
Tirage: 8000

